

Pour citer cet article : Nathalie Grande, « Mécènes, bienfaitrices, fondatrices : quelques réflexions sur les formes du mécénat féminin à partir du site internet de la SIÉFAR » [En ligne], 1|2019, mis en ligne le 22 juin 2019, URL <http://www.siefar.org>

Mécènes, bienfaitrices, fondatrices : quelques réflexions sur les formes du mécénat féminin à partir du site internet de la SIÉFAR

Pour réfléchir à la question des « femmes mécènes », je me propose de tirer parti des ressources en ligne de la SIÉFAR non seulement afin d'en montrer l'usage et l'utilité, mais aussi afin d'en prouver la pertinence heuristique. Pour ce qui concerne le dictionnaire en ligne des femmes d'Ancien Régime, alors qu'on l'utilise souvent de la même manière qu'un dictionnaire sur papier, en cherchant des informations sur telle ou telle autrice ou personnage historique, on néglige un certain nombre de fonctionnalités qui peuvent rendre service aux chercheurs/chercheuses. En particulier, chaque notice est assortie de « mots-clefs » spécifiés par les contributeurs/contributrices, qui permettent de mettre en réseau les différentes notices, et de faire émerger de la diversité des parcours des récurrences significantes¹. J'ai donc voulu observer ce que donne l'utilisation de cette manière d'entrer dans le dictionnaire, pour en montrer les usages possibles, les résultats obtenus, et peut-être les limites ou les difficultés. Mais, au-delà du dictionnaire, d'autres rubriques peuvent aider chercheurs et chercheuses.

Pour commencer, sur la page d'accès du dictionnaire, au lieu d'utiliser le menu « rechercher », si on clique sur le répertoire des « domaines de notoriété », on voit une liste de sept domaines répertoriés : Arts, Économie, Écrits, Politique, Religion, Science-Médecine-Savoir, Société. Dans chacun de ces items, on peut repérer des catégories qui concernent la question du mécénat : dans « Arts », il y a évidemment « mécénat artistique » ; dans « Écrits », on trouve « mécénat littéraire » ; dans « Religion » apparaît « patronage religieux », mais peut-être aussi « fondation ». Ce sont les aspects les plus élémentaires de mécénat féminin, et l'on constate déjà la diversité des formes qu'il revêt.

Une des autres ressources du dictionnaire, la liste des noms de métier au féminin qui figure dans la rubrique « La guerre des mots », sous l'onglet « les mots de A à Z », nous invite à réfléchir à la question de l'usage linguistique : le mot « mécène » est-il un mot qui peut se

¹ Ou encore de trouver des exemples similaires.

mettre au féminin ? Et depuis quand ? On apprend ainsi que la forme aujourd'hui disparue « mécénate » a existé :

– **1557** : « La vraie seure **mecenate** » (à propos de Marguerite de France, duchesse de Berry). Charles Fontaine, *Odes, enigmes et epigrammes adressez pour etreines au roy, à la royne et autres princes et princesses de France*, Lyon, Jean Citoys.

Cette découverte est l'occasion de constater l'appauvrissement de la féminisation du lexique depuis le XVI^e siècle, appauvrissement qu'Éliane Viennot a mis en évidence². Aujourd'hui, c'est la forme masculine employée au féminin, forme que certain-e-s qualifieraient volontiers d'épicène, qui l'a emporté. Cependant, le Trésor de la langue française nous apprend que l'emploi du terme au féminin existerait depuis Simone de Beauvoir au moins, dans son roman *Les Mandarins* (1954). La notice précise :

Au féminin (attestation isolée). *Entre une milliardaire argentine et une mécène bossue, Lambert était assis* (BEAUVOIR, *Mandarins*, 1954, p. 265). **Remarque** Mécène peut garder le genre masc. lorsqu'il s'applique à une femme : *N'oublions pas Ida Rubinstein, qui fut aussi, à sa manière, un mécène* (REYNA 1967).³

Cette définition appelle plusieurs commentaires. D'abord, on pourrait se féliciter de voir que le mot est entré dans la langue française sous la plume d'une figure historique du féminisme. Pourtant, on peut aussi s'étonner de voir une entrée si tardive : faut-il penser que c'est systématiquement au masculin que le mot a été employé pendant des siècles, depuis la défunte « mécénate » attestée au XVI^e siècle jusqu'à la moderne « mécène bossue » de Beauvoir ? Nous voulons suggérer que l'usage courant a pu diverger de la norme savante depuis beaucoup plus longtemps, témoignant de la réalité très présente du mécénat féminin⁴. La remarque linguistique du TLF, sous son aspect scientifique, invite à dénoncer cette réduction du féminin à un masculin soi-disant universaliste, ce qui est un des combats que mène la SIÉFAR depuis son origine⁵. Elle invite par ailleurs à comprendre comment l'usage masculin du terme tend à effacer le souvenir des femmes mécènes, de même qu'un nom de métier employé au masculin laisse toujours entendre que la personne qui exerce la profession est un homme. Féminiser le lexique, c'est bien rendre visibles dans la réalité d'aujourd'hui, comme dans l'histoire, la présence et l'action des femmes.

² Éliane Viennot, *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin – Petite histoire des résistances de la langue française*, Paris, Edition iXe, 2014.

³ URL : <http://stella.atilf.fr/> Page consultée le 5 juin 2018.

⁴ On sait aujourd'hui combien certain-e-s savant-e-s sont frileux-ses par rapport à des féminisations qui se sont imposées dans la société : la ministre, la maire, la dentiste etc.

⁵ Les travaux d'Éliane Viennot se sont construits en même temps que se développaient les rubriques du site sur cette question, rubriques qu'elle et Aurore Évain, parmi d'autres, contribuent régulièrement à alimenter.

Pour en revenir à la définition de mécène, voici ce qu'indique le même dictionnaire TLF :

Personne fortunée qui, par souci de favoriser le développement des lettres, des arts et des sciences, aide ceux qui les cultivent en leur procurant des moyens financiers ou des travaux, éventuellement en instituant et finançant des prix.

Le mot est entré dans la langue française sous la forme directement empruntée au latin par Clément Marot en 1526 : « mecenas ». En 1657, dans la seconde partie du *Roman comique*, Scarron l'emploie toujours sous la forme latine pour désigner « un homme de condition, qui aimait fort la Comédie [et qui] attirait [dans sa maison du Mans] souvent des personnes de condition de ses amis, tant Courtisans que Provinciaux, et même quelques beaux esprits de Paris, entre lesquels il se trouvait des Poètes du premier ordre ». Et Scarron conclut : « enfin, il était une manière de *Mecenas* moderne »⁶. Le mot se francise bientôt et on le retrouve en 1666 sous la plume de Jean Chapelain (1595-1674), homme de lettres bien vu en haut lieu, académicien de la première heure, qui avait été sollicité par Richelieu pour dresser le plan du *Dictionnaire* et de la *Grammaire* de l'Académie française, et chargé plus tard par Colbert d'établir la liste des écrivains et savants dignes de recevoir une pension du roi pour leurs travaux. Ce n'est certainement pas par hasard que ce tout-puissant distributeur des libéralités royales⁷ ait été un des premiers à employer le mot, en l'occurrence dans une de ses lettres. L'origine du mot semble donc le réserver aux subventions de création artistique et littéraire. C'est ce qu'illustrent les contributions de Kathleen Wilson-Chevalier, Audrey Gilles-Chikaoui et Claudine Nédelec à ce dossier sur les femmes mécènes. Et de fait, c'est ce que montre le dictionnaire de la SIÉFAR : 34 notices font mention de « mécénat artistique », et 29 de « mécénat littéraire ». Parmi ces femmes mécènes artistiques ou protectrices littéraires (et elles figurent parfois sous les deux items), logiquement, on trouve principalement des princesses et des reines, de très grandes dames, telle Marie-Madeleine de Vignerot, dame de Comballet, nièce de Richelieu connue aussi sous son titre de duchesse d'Aiguillon, comme le rappelle la notice écrite par Danielle Haase-Dubosc et Julie Roy en 2005⁸. Il peut aussi y avoir des dames plus modestes, comme Nicole Bonvalot, dame de Granvelle, que présente une notice de Brigitte Rochelandet et Eliane Viennot en 2009 :

Elle surveille avec soin les travaux de leur future demeure de style renaissance italienne, aujourd'hui nommée le palais Granvelle. Le palais fini, Nicole s'y installe dès 1540 et

⁶ Paul Scarron, *Le Roman comique*, éd. Claudine Nédelec, Paris, Éditions Classiques Garnier, 2010, p. 284.

⁷ Il fut aussi poète et reste l'auteur d'une épopée, *La Pucelle*, très attendue en son temps, et qui déçut à sa publication en 1656.

⁸ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie-Madeleine_de_Vignerot. Page consultée le 5 juin 2018.

vit au milieu de tableaux des peintres les plus célèbres du siècle, Bronzino, Bruegel, ou encore Holbein. Titien fait son portrait en 1548 (tableau disparu). Fervente catholique [...] elle orne son oratoire privé d'un triptyque peint par Barend Van Orley, représentant la Vierge Notre-Dame-des-Sept-Douleurs.⁹

Cet exemple met en valeur ce qui est peut-être un trait récurrent du mécénat féminin : en plus des formes de protection aux artistes et aux écrivains, le mécénat féminin n'est-il pas marqué par le souci de construire, de bâtir, de fonder, comme l'illustre la contribution de Julie Piront à ce dossier ?

Le dictionnaire de la SIÉFAR témoigne de manière récurrente de cette propension. Prenons Marie Bonneau, dame de Miramion, à laquelle Danielle Haase-Dubosc a consacré une notice en 2011, et qui est le sujet d'un de ses derniers textes¹⁰.

On lui confie [à Mme de Miramion] la direction d'écoles de charité, elle en ouvre plus de cent et crée des ouvroirs de jeunes filles à Versailles, Fontainebleau et Saint-Germain-en-Laye. Elle agrandit les locaux près du pont de la Tournelle, subventionne les achats. [...] Elle s'occupe aussi de subventionner des missions à l'étranger. Les activités se multiplient sur tous les fronts. Afin de tout mener, Mme de Miramion sollicite et obtient l'aide du roi et des grands. Dans les dernières années du siècle, elle devient quasiment un personnage d'État : trésorière des aumônes royales, [...] elle fonde en 1695 l'apothicairerie des pauvres qui deviendra la Pharmacie Centrale. Elle soutient financièrement l'Hôpital général [...].¹¹

Peut-être faut-il considérer qu'avec une bienfaitrice, on sort du cadre du mécénat *stricto sensu* ? Deux remarques s'imposent à cet égard. D'abord on pourrait déplorer qu'il n'y ait pas de terme spécifique précis pour désigner en français la personne qui consacre son temps et son argent à ce type d'activités ; « bienfaiteur/bienfaitrice » est sans doute chargé de remplir cette fonction. On remarque néanmoins que les connotations du terme sont autrement moins prestigieuses que pour « mécènes », peut-être parce l'art est plus distingué socialement que la charité, même dans une société chrétienne comme l'était la société d'Ancien Régime. Mais on ne peut manquer de s'interroger sur le lien entre manque de prestige et féminisation de l'activité, puisque c'est exactement le même lien qu'on observe aujourd'hui dans la hiérarchie des statuts professionnels : aux hommes les activités connotées de manière prestigieuse et censée être importantes (faire tourner l'économie par exemple) ; aux femmes les activités utilitaires de moindre prestige (s'occuper des malades, des vieux/vieilles et des enfants). Peut-

⁹ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Nicole_Bonvalot. Page consultée le 5 juin 2018.

¹⁰ C'est dans le cadre du colloque sur les « Parisiennes », organisé en mars 2017 par la SIÉFAR, que Danielle Haase-Dubosc a présenté ce travail. La SIÉFAR a décidé de le joindre au dossier sur les « femmes mécènes », afin de rendre hommage à celle qui avait beaucoup œuvré pour que se tienne la journée d'études de 2018, dont cette publication rend compte.

¹¹ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie_Bonneau. Page consultée le 5 juin 2018.

on alors, et faudrait-il, opposer un mécénat majoritairement masculin (et artistique) à une bienfaisance majoritairement féminine (et de moindre valeur sociale) ?

D'autre part, seconde remarque, fonder et bâtir des bâtiments implique aussi une activité de soutien à la création : choix d'un architecte, d'un entrepreneur, d'artisans, choix de la décoration éventuelle, peinture, sculptée, architecturée. L'un ne va pas sans l'autre, et c'est pourquoi, s'il y a *stricto sensu* abus de langage à parler des fondatrices et bienfaitrices en termes de « mécènes », quand on y pense bien, le terme met aussi en valeur des dimensions de leur activité souvent moins prises en compte. Or il existe des liens entre les deux activités, artistiques et charitables, et les diverses initiatives sont souvent prises par les mêmes personnes : Élisabeth-Angélique de Boutteville-Montmorency, duchesse de Châtillon, grande Frondeuse, fut aussi fondatrice d'un hôpital, d'une école, d'un monastère, et une collectionneuse d'objets d'arts, comme le rappelle la notice publiée par Danielle Haase-Dubosc en 2013¹². Et c'est pourquoi la notion de « patronage religieux », qui figure dans les catégories que répertorie le dictionnaire de la SIÉFAR et qui renvoie à 36 notices, semble particulièrement bien choisie car suffisamment souple pour évoquer les diverses facettes de cette activité polymorphe.

Enfin, au-delà des trois dénominations qui renvoient clairement au mécénat (mécénat artistique, protection littéraire, patronage religieux), ne peut-on pas chercher dans le dictionnaire d'autres items renvoyant à des activités qui mériteraient d'être interrogées à cet égard : dans « Sciences, médecine, savoirs », il y a par exemple « académie, distinction » ; dans « Société », il y a « salon, cour, cercle » (qui renvoie à 94 notices) mais aussi « influence » (45 notices) : une femme qui ne subventionne pas directement, mais qui obtient que son époux, son frère, son père ou son amant protège et finance un-e artiste n'est peut-être pas mécène directement, mais à coup sûr indirectement. Ainsi la récente notice de Corinne Machetel sur Jeanne-Agnès Berthelot de Pléneuf, marquise de Prie, et toute-puissante maîtresse du duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV, souligne bien cette dimension :

Brillante, elle est dès lors partout, s'intéresse à tout, non sans susciter des jalousies auprès des envieux. Politique, finances, culture, religion sont des thèmes fédérateurs pour lesquels elle s'implique vivement auprès de M. le Duc. Protectrice des Arts et des Lettres, elle tient salon au château de Bélesbat, propriété de son oncle Jean-Baptiste Berthelot de Duchy, où elle invite les grands esprits de son époque comme Marivaux, Montesquieu et Voltaire, lequel lui dédie des pièces divertissantes dont une, en 1725, intitulée « La fête à Bélesbat ». [...] Passionnée de musique, elle joue parfaitement du

¹² URL :http://siefar.org/dictionnaire/fr/Elisabeth-Ang%C3%A9lique_de_Boutteville-Montmorency. Page consultée le 5 juin 2018.

clavecin et chante à ravir comme le souligne Aubert, violoniste à la cour de Louis XV qu'elle protège et qui lui dédicace une de ses pièces baroques.¹³

Ce rôle de « médiatrices culturelles » souvent exercé par des femmes de l'ombre amène à évoquer, sous la section « Politique », les maîtresses et favorites, auxquelles Marie-Élisabeth Henneau a consacré un colloque en 2012¹⁴. L'on sait combien les favorites ont souvent joué un rôle culturel important. Par exemple, Anne Pisseleu, duchesse d'Étampes, maîtresse de François I^{er}, fit beaucoup pour le château de Fontainebleau et le peintre Le Primatice, comme le rappelle la notice écrite en 2002 par Kathleen Wilson-Chevalier¹⁵.

Enfin, même dans la section « Économie », l'item « Gestion » mérite peut-être d'être vérifié. On y trouve par exemple la notice de Marie Poussepin, tertiaire dominicaine du XVII^e siècle et cheffe d'entreprise (entreprise de tricotage de la soie et de la laine), mais aussi fondatrice et supérieure de la congrégation des Sœurs de la Présentation de Marie, comme le rappelle la notice publiée par Nicole Pellegrin en 2015. Marie Poussepin consacre à cette œuvre l'argent qu'elle a gagné : « Elle achète, à ses frais, des bâtiments à Sainville (diocèse de Chartres en Eure-et-Loir) et y fonde en 1696 une congrégation de religieuses non cloîtrées »¹⁶, ce qui confirme la porosité entre mécénat artistique, protection littéraire, fondation et patronage religieux que nous notions plus haut.

Ainsi, quand on fait le compte, on comprend que le mécénat féminin, dans ses formes diverses, témoigne de la participation des femmes non seulement à la création artistique ou littéraire, mais plus généralement au financement et au fonctionnement des activités les plus élaborées de la société d'Ancien Régime. Réhabiliter ces figures de femmes mécènes, souligner leur rôle parfois décisif dans la construction de la culture française, c'est mettre en évidence l'ampleur d'un « matrimoine » dont il importe aujourd'hui de revendiquer l'héritage.

Nathalie Grande

Université de Nantes – L'AMo EA 4276

¹³ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Jeanne-Agnes_Berthelot_de_Pleneuf. Page consultée le 5 juin 2018.

¹⁴ Voir Juliette Dor, Marie-Élisabeth Henneault et Alain Marchandise (dir.), *Maîtresses et favorites : dans les coulisses du pouvoir du Moyen Âge à l'époque moderne* (actes du colloque de Liège, 2012), Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, 2019.

¹⁵ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Anne_Pisseleu_d_Heilly. Page consultée le 5 juin 2018.

¹⁶ URL : http://siefar.org/dictionnaire/fr/Marie_Poussepin. Page consultée le 5 juin 2018.